

Compte rendu de la Marche exploratoire du 12 octobre 2018

Les femmes parties prenantes du projet « Coulée Pichon »

Dans le cadre de la programmation de la Coulée Pichon, la Ville de Nîmes a demandé à ce que ce soit intégré à cette réflexion le regard des femmes.

I. Associer à la démarche projet des femmes habitantes du secteur de la route d'Arles

Une visite sur site a été programmée par le service Cohésion Territoriale de la Ville de Nîmes, vendredi 12 octobre à 10h30 avec 12 habitantes du secteur de la route d'Arles, la déléguée de Préfet et du chef de service Urbanisme de la Ville. La programmation de l'aménagement de la « Coulée verte » est un processus qui peut être assez long, il doit être affiné au fur et à mesure des concertations.

Description actuelle du site : Le site appartient encore aux héritiers Pichon, la ville pense à une requalification en espace public paysager.

La participation, la réflexion par des points de vue différents favorise la qualité d'usage et vient alimenter le diagnostic nécessaire à la programmation que le groupe de femmes permet d'enrichir.



Il convient également d'associer des usagers, dont les besoins et attentes sont multiples ; des associations comme « Côté Jardin Solidaire » représentantes de personnes travaillant sur le jardinage.

Les écoles riveraines dont la proximité de la Coulée Pichon pourrait constituer un équipement public complémentaire (école Marguerite Long).

II. Les constats

- Espace vert laissé à l'abandon
- Clôture détériorée entre la coulée Pichon et la rue Quatrefages (on remarque qu'il y a un besoin d'usage)
- Faune/ Flore, dans un premier temps un simple repérage nous permet d'identifier la présence d'espèces d'oiseaux, de plantes et d'arbres que l'on pourrait garder et préserver la zone refuge.

III. Les propositions

- Dans leurs préconisations, les femmes mettent en avant :
- La préservation du côté naturel de la zone
- une gestion écologique de cet espace.
- Préserver les essences et garder les végétaux.
- Favoriser le mode de déplacement doux (mettre en place des pistes cyclables)
- Créer un lieu fédérateur dans lequel il pourrait y avoir des activités intergénérationnelles, un lieu d'échange
- Aménager des espaces verts sportifs et ludiques pour les enfants
- Créer un jardin partagé qui pourrait initier les habitants à la plantation écologique et apporter des connaissances sur l'alimentation bio
- Créer un dialogue permanent entre les concepteurs et l'ensemble des habitants du secteur, les jardiniers qui jouent un rôle primordial...toute conception peut-être façonnée par leurs gestes, réalisé par leurs mains. Leur témoignage et leur avis peuvent enrichir la démarche de projet.

IV. Les réticences

Construction de logements le long de la rue Quatrefages, cela réduirait la zone verte.

Vu la complexité technique du projet, les femmes font part de leur crainte, elles évoquent une urbanisation qui ne respecte pas suffisamment la qualité environnementale du site.

Revoir la configuration en cas de construction de logements afin de créer une cohérence entre les espaces verts et l'habitat.

Eviter les parkings et favoriser les garages.

Prévoir des terrasses végétalisées qui s'inscrivent dans le paysage.

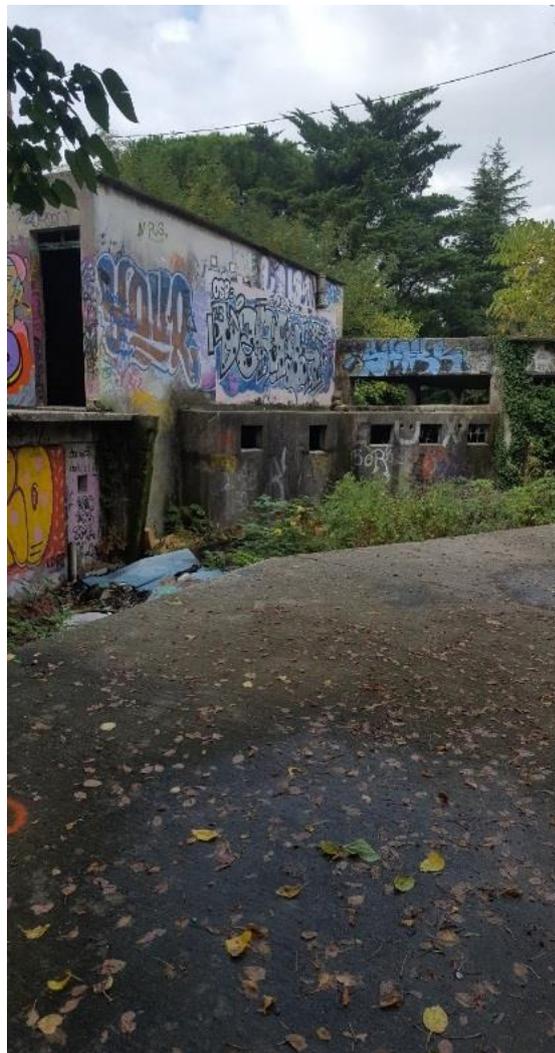


Inscrire le projet dans le cadre du développement durable.

Le projet ne sera écologique que s'il est réfléchi et conçu avec beaucoup de cohérence et prend en compte les propositions qui s'adaptent à l'évolution de la faune et la flore.

Il faut inscrire le site dans son territoire, respecter le sol, préserver les ressources en eau, favoriser la biodiversité.

La réflexion doit être transversale.



Préserveons la biodiversité et respectons la nature